

Sainte Colette de Corbie recluse et réformatrice



Colette Boëlle naît le 13 janvier 1381 à Corbie, en France. Son père, Robert Boëlle, est maître-charpentier de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Corbie. Sa mère, Marguerite Moyon, vit de la spiritualité franciscaine en se dévouant aux pauvres et en méditant quotidiennement la Passion du Christ. La naissance de Colette est pour eux une bénédiction. Car devenus âgés et sans enfant, ils avaient prié saint Nicolas de leur donner une descendance. Lorsque Colette naît, ils la nomment Nicolette en

reconnaissance au saint, prénom qui deviendra par la suite Colette.

Les récits de son enfance rapportent comment Colette se retire en solitude pour prier; redistribue ses repas aux pauvres; aime la liturgie bénédictine à laquelle elle assiste la nuit à l'insu de ses parents. À l'âge de 18 ans, sa mère étant déjà décédée, son père, avant de mourir, la confie au père Jean Bassand, célestin et prieur du monastère Saint-Benoît d'Amiens, qui devient alors son tuteur.

Recherche de sa voie

Après avoir refusé plusieurs propositions de mariage, Colette prononce, à 19 ans, le vœu de virginité. En quête de sa voie, elle fait trois expériences de vie religieuse. D'abord chez les béguines de Corbie pendant un an, ensuite comme converse chez les bénédictines et enfin comme servante chez les clarisses urbanistes près de Senlis. Aucune de ces expériences ne comble son désir d'absolu. Il faut dire qu'à cette époque plusieurs communautés vivent un relâchement de leur règle primitive. Colette ne retrouve pas la pauvreté radicale dont elle a soif. De retour à Corbie, elle rencontre le père Jean Pinet, supérieur du couvent franciscain de Hesdin, qui lui propose de vivre en recluse sous la règle du tiers-ordre franciscain.

France
1381-1447

Fête liturgique

6 mars

Naît deux cents ans après
saint François d'Assise.

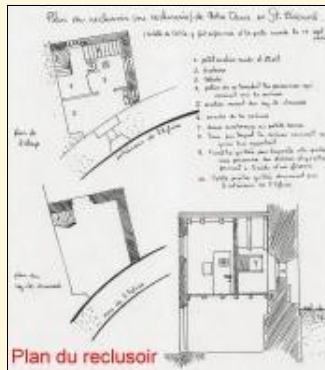
Possible rencontre avec Jeanne D'Arc

En 1429, Colette et Jeanne se sont possiblement retrouvées toutes les deux à Moulins pendant trois semaines. Elles ont une protectrice commune: Marie de Berry. Et Jeanne est proche des franciscains. Même si aucune preuve historique ne peut confirmer ou infirmer cette possibilité, il ne serait pas étonnant que la rencontre ait eu lieu.

Par contre, nous savons que Colette et saint Vincent Ferrier se sont rencontrés.

Recluse à Corbie

Le 17 septembre 1402, à l'âge de 21 ans, Colette entre en réclusion perpétuelle dans une cellule adossée à l'église *Notre-Dame de Corbie*, plus tard appelée *Saint-Étienne*. La cérémonie est présidée par l'abbé de Corbie, le comte Raoul de Roye, et l'homélie est prononcée par le père Jean Pinet. Pendant quatre ans, Colette *mena une vie sobre, se vêtant d'une haire (chemise de crin ou de poil de chèvre). Elle dormait sur la terre nue, avec sous la tête pour oreiller un dur bloc de bois*. La recluse est respectée et soutenue par son entourage. Elle mûrit et acquiert l'expérience de la direction spirituelle plusieurs personnes venant lui demander conseil.



Surgit alors un événement qui changera la direction de sa vie. Dans une vision, Colette reçoit la mission de réformer les trois ordres franciscains. Elle lutte d'abord, croyant que c'est une illusion cherchant à la faire sortir de sa réclusion. Et puis, elle consulte. Tous sont favorables et l'encouragent à suivre cet appel. Le 2 août 1406, avec l'aide de son confesseur, Henry de Baume, et de la baronne de Brissay, Colette se met en route pour Nice. Le jour précédant, elle recevait sa dispense de reclusage accordée par l'évêque d'Amiens.



Benoît XIII

Rencontre avec le pape

Arrivée à Nice en septembre, Colette rencontre le pape Benoît XIII le 14 octobre ([carte du trajet](#)). Elle reçoit de ses mains l'habit de clarisse et le voile noir de professe. Ses quatre années de réclusion lui auront servi de noviciat. Le pape confirme la mission de Colette en la nommant *mère et abbesse de toutes les religieuses qui devaient venir à la réformation du dit ordre*. Différentes bulles papales l'autorisent à fonder un monastère selon la Règle de sainte Claire.

Fondations et Réforme

Colette revient à Corbie désirent fonder son premier monastère dans sa ville natale. Mais l'accueil est désastreux. Les habitants n'ayant pas compris son départ, lui sont devenus hostiles. Elle est donc accueillie par la comtesse Blanche de Genève chez qui elle loge avec des compagnes. En janvier 1408, le pape Benoît XIII confie à Colette le monastère de clarisses urbanistes à Besançon. Elle en prend possession deux ans plus tard et y rétablit la Pauvreté de la Règle de sainte Claire. Les vocations affluent...

Deux biographies

En 1447, Pierre de Vaux écrit une première biographie sur la vie de Colette. Il est son fils spirituel, devenu son collaborateur et son confesseur à partir de 1439.

En 1471, sœur Perrine, une clarisse colettine qui a accompagné Colette pendant 25 ans, écrit une deuxième biographie pour la cause de canonisation de sa fondatrice.

Péripiétés de la Règle de sainte Claire

1216 - Claire obtient le Privilège de Pauvreté.

1218 - Les clarisses doivent suivre la Règle du cardinal Hugolin en référence à la Règle de saint Benoît.

1247 - Promulgation d'une Règle faisant référence à celle de saint François.

9 août 1253 Approbation de la Règle de Claire par le pape Innocent IV.

11 août 1253 - Mort de Claire.

1263 - La Règle de Claire est altérée par celle d'Urbain IV.

Les clarisses urbanistes ayant adopté la Règle du pape Urbain IV, renoncent à la Pauvreté absolue de la Règle de Claire.

1410 - 1447 - Réforme de Colette.

De 1410 à 1447, Colette fondera seize monastères et en refondra deux. Des familles nobles se lient d'amitié avec elle et l'aident dans ses nombreuses fondations. En 1430, Colette écrit ses propres Constitutions approuvées quatre ans plus tard par le ministre général de l'Ordre, Guillaume de Casal. Elle reprend la Règle de Claire conservant l'idéal de la Pauvreté évangélique de saint François et de sainte Claire - ne rien posséder en propre ou en commun. Aux vœux de chasteté, pauvreté et obéissance, Colette ajoute le vœu de clôture. Autre particularité, elle ne désire pas de sœurs converses.

Pour embellir les Offices liturgiques, Colette conçoit un mode de psalmodie lente et suppliante qui deviendra une caractéristique des moniales colettines. Elle insère aussi dans ses Constitutions une pratique plus régulière de l'Eucharistie, soit un dimanche sur deux, contrairement aux sept réceptions annuelles inscrites dans la Règle de Claire. Elle-même communique fréquemment, parfois quotidiennement, fait inhabituel pour l'époque.

Recluse en Dieu

Dans chacun de ses monastères, Colette se fait construire une cellule avec un oratoire donnant sur la chapelle. Elle suit ainsi la messe en privé comme au temps de sa réclusion à Corbie. Bien qu'elle voyage beaucoup pour visiter ses fondations, Colette demeure profondément recluse en Dieu. Dans sa personne, elle incarne parfaitement Marthe et Marie des Évangiles.

Le 6 décembre 1446, Colette arrive au monastère de Bethléem, à Gand, en Belgique. Trois mois plus tard, à l'âge de 66 ans, elle y meurt entourée de ses sœurs et de ses frères colettins. Elle fut enterrée dans le cimetière du monastère, sans suaire ni cercueil. En 1807, Colette est canonisée par le pape Pie VII.



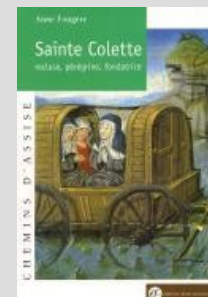
Sarcophage de sainte Colette

Petit à petit, c'est tout l'ordre qui retournera à la Règle primitive de sainte Claire.

1952 - En France, sur 54 monastères de clarisses, 34 étaient issus de la Règle de Colette. En Belgique, sur les 39 monastères de clarisses, 38 étaient des clarisses colettines.

Concile Vatican II - les clarisses colettines sont revenues à la Règle de Claire, éliminant ainsi cette distinction dans l'Ordre des Clarisses.

Source principale



Sainte Colette

recluse, pèlerine, fondatrice

Auteur: Anne Fougère
Éditions franciscaines
2008